

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 347

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 3 octobre 2010
XIX^{ième} Dimanche après la Pentecôte
Notre-Dame du Rosaire

« Au nom de la Vérité »

Mme Cristina Siccardi vient de publier, sous ce titre, une nouvelle biographie de Mgr Lefebvre, à la demande de la FSSP X. Cristina Siccardi est une spécialiste en biographie. Elle collabore à de nombreuses revues italiennes, culturelles ou religieuses, et a déjà publié une quarantaine d'ouvrages. Dans une interview publiée sur « Tradinews », répondant à la question du journaliste : « Vous écrivez (p.185) que Mgr Lefebvre niât avoir signé « Dignitatis humanae » et « Gaudium et spes ». Puis vous ajoutez qu'en réalité il les a signés. ». Pouvez-vous préciser ? » elle a fait la réponse suivante :

« Je ne rajoute rien à ce que j'ai écrit. Comme en témoigne Mgr Tissier de Mallerai, Mgr Lefebvre a signé les documents conciliaires comme une obligation et non comme une adhésion à leur contenu : cet acte formel n'enlève rien au reste et aux votes contraires qu'il a exprimés. Je présume que ces deux négations d'avoir signé ces documents résultent d'une confusion avec les votes auxquels il n'a effectivement jamais adhéré, et les signatures, actes purement formels de présence à la promulgation. »

C'est tout à fait exact. Voici donc un document, de plus, qui devrait faire taire ceux qui continuent à affirmer, contre vents et marées, que Monseigneur a bien signé ces documents. C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler ce que Mgr Lefebvre, l'intéressé lui-même, a dit sur le sujet :

« Que la Sainte Vierge confonde ceux qui, par leurs mensonges et leur malice cherchent à tout prix à nous humilier et nous faire passer pour des « gâteux » ! (...) Si nous étions décédés tous les deux, Mgr de Castro Mayer et moi-même, il serait facile de nous faire mentir mais, de notre vivant, c'est un peu téméraire. (...) La liste des signatures des Pères dont les noms se trouvent au volume IV, p. 804, des documents du Concile indique simplement les Pères qui étaient présents à Saint-Pierre lorsqu'ont été présentés successivement les 4 décrets (sur la Liberté religieuse, l'Activité missionnaire, le Ministère des prêtres, l'Eglise dans le monde). Il faut être de mauvaise fois pour interpréter ces signatures comme des approbations des 4 décrets ensemble ! Il est absurde de penser qu'on puisse signer, approuver ou refuser 4 décrets ensemble (...) Il est évident, et nous l'avons toujours affirmé, que Mgr de Castro Mayer, Mgr Sigaud et moi-même avons voté contre la Liberté religieuse et l'Eglise dans le monde ! En nous faisant passer pour des menteurs, en faussant les documents, on peut juger de la malhonnêteté du « Père de » et de ceux qui se sont empressés de reproduire ses mensonges (1^{er} juin 1990). Dieu est témoin que nous avons refusé de signer ces deux décrets. Si quelqu'un peut s'en souvenir, c'est bien moi et non pas ces jeunes qui étaient à peine nés au Concile. » (In « Le Sel de la terre » n° 2 – p. 25)*

Dans le même n° du « Sel de la Terre » on peut lire aussi (p.26) : « Lors de l'audience qu'il lui a accordée en 1976, le pape Paul VI a reproché à Mgr Lefebvre de ne pas avoir donné cette signature. Le pape avait fait rechercher dans les archives avant l'audience. Il n'aurait évidemment rien eu à reprocher à Mgr Lefebvre si celui-ci avait ensuite donné une deuxième signature qui aurait signifié son approbation du texte comme le présente le père de Blignères ».

Il est bon que Mme Cristina Siccardi ait rappelé que **« ces deux négations d'avoir signé ces documents résultent d'une confusion avec les votes auxquels (Mgr Lefebvre) n'a effectivement jamais adhéré, et les signatures, actes purement formels de présence à la promulgation. »**

« Nos propres abandons et complicités. »

Tel est le titre du chapitre 5 de « *POUR QU'IL REGNE* », ouvrage magistral de Jean Ousset que chacun devrait toujours avoir à portée de mains. Nous y lisons :

« Il reste à rappeler en ce chapitre combien les meilleurs d'entre nous, malgré leur foi, malgré leur croyance incontestable en la primauté du surnaturel, sont, en fait, victimes et, trop souvent, complices à leur insu du naturalisme général. Et cela, par paresse, parce qu'ils n'ont pas le courage de rappeler suffisamment l'impérieuse nécessité du surnaturel dans l'ordre social comme dans l'ordre privé, parce qu'ils n'en parlent jamais, ou pas assez, ni quand il faut, ni comme il faut. (...) Ainsi n'est-il plus question de s'en prendre à des gens plus ou moins éloignés de nous » C'est tout le chapitre qui est à lire, à relire et à s'en imprégner.

« Ainsi n'est-il plus question de s'en prendre à des gens plus ou moins éloignés de nous » ! Quelle pertinence dans le jugement ! ... A la sortie de nos offices, nous restons entre nous, nous nous entretenons de nos déboires, de nos petits problèmes familiaux ou domestiques, nous nous enquêrons des nouvelles du dernier né ou de l'aïeule, et il nous arrive même de philosopher sur le malheur des temps ! Mais peut nous chaut que des « *têtes nouvelles* » aient été aperçues à côté de nous à la chapelle. Or, pourtant ces « *têtes nouvelles* » étaient peut-être venues à l'un de nos offices simplement « *pour voir* » pour découvrir cette « *Eglise traditionnelle* » qui défraie la chronique ? Pour rechercher autre chose que le vide abyssal des offices conciliaires ? ... Quel accueil leur aura t'on réservé ?...

J'ai rencontré, il ya quinze jours, un employeur qui avait recruté, pour la saison estivale, une étudiante stagiaire originaire d'Alsace. Belle jeune fille française comme le sont bien d'autres Françaises ! Je l'ai vue, lui ai adressé quelques mots pendant son travail. Employée irréprochable dans son service, elle a révélé à son employeur, après plusieurs jours, qu'elle était... musulmane et qu'elle allait devoir respecter le Ramadan ! Ce qu'elle a fait sans que son travail n'ait eu à en souffrir.

Voilà donc une jeune française « *de souche* », au nom bien alsacien, qui, à un moment de son existence encore bien courte, s'est posé des questions fondamentales, et qui n'a trouvé pour y répondre que ... des musulmans ! Qui pourra croire qu'elle n'a rencontré que des musulmans dans sa quête métaphysique ?... En Alsace, région pourtant restée très chrétienne ? ... Une simple invitation, à une fête paroissiale par exemple, eut peut-être constitué le déclic nécessaire ? Mais non : Il n'est « *plus question de s'en prendre à des gens plus ou moins éloignés de nous !* » Ne soyons donc pas étonnés que les adeptes des fausses religions obtiennent des conversions ! Ils ne sont pas aussi timorés que nous-mêmes !

Le cardinal Tauran.-

Le 25 juin 2007, le cardinal Tauran a été nommé par Benoît XVI à la tête du Conseil Pontifical pour le dialogue interreligieux. Ce prélat a tenu à préciser l'objectif de sa mission en ces termes : « *En me présentant cette nomination, le Saint-Père a insisté sur la **priorité à donner à l'Islam** dans le dialogue interreligieux.* » (in « La Croix »)

Dans une chronique intitulée « *Les dégâts de l'œcuménisme* » on peut lire dans la revue « *Lumière, Amour et Vérité* » (n° 100 - Octobre 2010 – Béthanie – 4, Place du 8 mai, 36220 – Mérygn) : « *Aux yeux du cardinal Tauran, les chrétiens peuvent apprendre des autres religions, même s'il est important que « chacun maintienne son identité spirituelle »* – Que peut-on donc bien apprendre des autres religions ?... Voici : « **il y a des valeurs que nous pouvons partager avec les autres : des musulmans nous pouvons apprendre comment prier, comment jeûner et comment être charitable ; des hindous, la méditation et la contemplation ; des bouddhistes, le détachement des biens matériels, du sens profond du respect de la vie ; du confucianisme, la piété et le respect des personnes âgées, du taoïsme, la simplicité et l'humilité.** » Invraisemblable ! En somme, il ne reste rien que le christianisme puisse nous apporter !... Et tout ceci nous est asséné par un cardinal de ce qui fut l'Eglise avant sa soumission aux forces maçonnico-diaboliques ! Ces quelques lignes ne font que définir l'œcuménisme intégral, à l'élaboration duquel Benoît XVI et ses affidés travaillent !

Deux dates ... symboliques ?

C'est le **13 octobre 1884** que le pape Léon XIII entendit le célèbre dialogue entre Dieu et Satan, qui le bouleversa tellement qu'il rédigea aussitôt les prières au bas de l'autel de la fin de la messe (supprimées depuis le Concile) et qu'il promulgua l'Exorcisme contre Satan et les anges apostats. C'est le **13 octobre 1917** qu'eut lieu la dernière apparition de la Vierge Marie à Fatima. A partir du **13 octobre 1884**, l'infiltration des agents de Satan dans le sein de la hiérarchie ecclésiale, déjà inscrite dans les faits, s'amplifia de façon considérable. A Fatima, 33 ans après, la Très Sainte Vierge indiqua aux trois enfants les moyens à mettre en œuvre pour déjouer le plan satanique ! Il n'en fut pas tenu compte ! Pire, Benoît XVI lors de la visite qu'il y fit le 13 mai 2010 ne dévoila toujours pas l'authentique troisième secret, et donna du message une interprétation située aux antipodes de la vérité proclamée par la Vierge !... Les châtiments sont à notre porte !